



**PRÉFET  
DU CHER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Bourges, le  
18/12/2020**

### **Abattoir de Blancafort (Cher) : l'entreprise s'engage à lever les non-conformités notifiées le 16 décembre**

Depuis le 16 décembre, les 48 heures ont été mises à profit pour résoudre les non-conformités et se conformer à la réglementation dans le domaine de la protection animale.

Sur la base des engagements pris par l'entreprise, Jean-Christophe BOUVIER, Préfet du Cher, a décidé la levée de la mise en demeure.

La mise en œuvre de ces mesures, qui répondent aux non-conformités majeures relevées lors de l'inspection du 11 décembre dernier, fera l'objet de contrôles réguliers de la part des services compétents.

Le Préfet remercie tous les intervenants dans ce dossier, dont l'engagement a permis le maintien de l'activité de l'entreprise et la préservation de l'emploi, en respectant la réglementation en matière de bien être animal.

Contact presse  
Bureau de la représentation de l'État  
et de la communication  
Tél : 02 48 67 18 18  
Mél : [pref-communication@cher.gouv.fr](mailto:pref-communication@cher.gouv.fr)  
[www.cher.gouv.fr](http://www.cher.gouv.fr)

Place Marcel Plaisant  
CS 60022  
18020 BOURGES CEDEX